



## Comité Technique Spécial du 13 octobre 2015

### Monsieur le Président,

Les derniers événements et notamment le déni de démocratie, balayant les engagements et propos de la Ministre de la Fonction Publique par le 1<sup>er</sup> Ministre, et procédant à un 49-3 du monologue social, démontrent le mépris des fonctionnaires ainsi que de leur représentant, piétinant allègrement le faux semblant de dialogue social, inadmissible.

Le 28 septembre 2015, les 4 organisations syndicales se sont retirées du CTR, ne pouvant plus dialoguer dans ces conditions.

Le contexte est particulièrement préoccupant, marqué par :

- *Un mouvement inédit de restructurations au sein de l'État et en particulier de la DGFIP, illustré notamment par la mise en œuvre de la démarche stratégique, l'impact de la réforme territoriale et de la revue des missions ou encore, plus largement, par les mutations que connaissent les missions.*
- *L'annonce de la mise en œuvre de la retenue à la source, qui constitue tout à la fois un danger pour de nombreuses missions de la DGFIP et une source de complexité pour les contribuables et les agents.*
- *La publication de la loi de finances pour 2016 qui prévoit, une fois de plus, une vague de suppressions d'emplois et une baisse du budget de la DGFIP, alors que celle-ci est essentielle à la société.*
- *Une profonde remise en cause des droits et garanties des agents : celle-ci est d'ores et déjà impulsée par la volonté de la direction générale de changer unilatéralement certaines règles de gestion, par les évolutions portées au niveau de la fonction publique ou encore par les déclarations gouvernementales sur le temps de travail et sur l'avenir du statut général des fonctionnaires.*
- *Une évolution globale des missions, du management et du climat interne. Rarement, voire jamais, le fossé n'a été aussi grand entre l'évolution des missions et celui des moyens. Rarement, voire jamais, le malaise n'a été aussi important dans les services et entre les agents de toutes catégories. Rarement, voire jamais, les conditions de vie au travail et l'exercice des missions n'auront été à ce point dégradés.*

**Nous n'aurons de cesse de combattre ces régressions !**

Nous alertons solennellement les pouvoirs publics et en particulier tous les responsables locaux et nationaux de la DGFIP des exigences suivantes :

- *Relayer effectivement et activement le message des représentants des personnels et prendre véritablement en compte leurs attentes.*
- *Utiliser toutes les marges de manœuvre pour engager une démarche rapide et concrète visant à améliorer les conditions de vie au travail des agents et d'exercice des missions qu'ils assurent au quotidien.*
- *Assurer sans faille le devoir de protection des agents.*
- *En finir avec la précipitation dans les restructurations et expérimentations de toutes sortes et faire œuvre de véritable transparence vis-à-vis des agents et de leurs représentants dans leurs projets.*
- *Respecter les instances et les compétences qui leur sont dévolues : il en va ainsi du CHS CT.*
- *Montrer dans leurs décisions, leur attachement à un service public de qualité, efficace, assurant une présence sur le territoire et respectueux des droits des agents.*
- *Donner enfin à la DGFIP et à ses agents la reconnaissance et les moyens auxquels ils ont droit au vu de l'exercice de leurs missions.*

Cette alerte, relayée sur l'ensemble du territoire et au niveau national avec la nécessaire gravité compte-tenu des enjeux, marque le début d'une campagne globale de sensibilisation et de mobilisation de l'opinion, de la presse, des élus et en premier lieu des agents dont le malaise et le mécontentement ne sont plus à démontrer.

Elle conditionne également, de fait, la façon dont nos représentants et nos élus aborderont, dans la période qui s'ouvre, le dialogue social. Afin que ce dernier soit précisément, un « dialogue » d'une part et « social » d'autre part.

Veillez croire, Monsieur le Président, en notre indéfectible attachement au service public, à la protection des agents, à la défense de leurs droits et aux missions qu'ils exercent.